

## Sous-détermination linguistique, distinction massif/ comptable et interprétation aspectuelle

Ahmed Khallouqi  
Département de linguistique  
Université de Genève  
Collège de l'Aubépine  
<khallou7@etu.unige.ch>

### Résumé

*Les cas de conflit, entre les informations conceptuelles et procédurales encodées par des expressions linguistiques, conduisent les approches sémantiques à introduire des opérateurs de coercion dans la structure grammaticale pour sauver le principe de compositionnalité. Or la coercion ne détermine pas l'interprétation intentionnée par le locuteur, puisqu'une expression linguistique adaptée peut être ambiguë entre plusieurs interprétations, toutes compatibles avec le type exigé par un opérateur ou une configuration morpho-syntaxique donnée. Nous soutiendrons que les items lexicaux sont sous-déterminés par rapport à leur signification, et doivent être enrichis pour désigner des concepts ad hoc spécifiques à la situation de communication considérée.*

### 1. Introduction

Les approches compositionnelles de l'aspect recourent à la notion de *coercion* (de Swart & Verkuyl 1999) pour résoudre les cas où les propriétés sémantiques de *cumulativité* ou de '*quantization*' (Krifka 1998) du verbe ou du syntagme verbal (SV) entrent en conflit avec les instructions encodées par un opérateur aspectuel ou temporel. Grossièrement, un opérateur aspectuel du type *pendant*  $N_{temps}$  réclame comme entrée une entité homogène, une activité ou un état, et livre une entité du même type, alors qu'un opérateur comme *en*  $N_{temps}$  exige comme entrée une entité de type comptable, un accomplissement ou un achèvement, et livre en sortie une entité de même type. En cas de contradiction entre l'instruction donnée par l'opérateur ou la configuration morpho-syntaxique et l'information dénotée par le verbe ou le SV, ces derniers sont réinterprétés de sorte qu'ils concordent avec la signification procédurale<sup>1</sup> de l'opérateur en question. Si aucune interprétation n'est envisagea-

---

<sup>1</sup> Nous utiliserons la distinction commode entre *procédural* et *conceptuel*. Cependant les noms et les verbes encodent des instructions quant aux configurations morpho-syntaxiques dans lesquelles ils apparaissent préférentiellement. Pensez également aux marques de genre et de nombre pour les noms et les propriétés (in)transitive pour les verbes.

ble, la phrase est jugée agrammaticale. La coercion est un mécanisme général, puisqu'il n'est pas uniquement valable pour le domaine verbal mais aussi pour le domaine nominal : il rend compte des conversions des massifs en comptables et vice-versa.

Nous allons montrer que la coercion ne *détermine* pas l'interprétation intentionnée par le locuteur, aspectuelle ou autre, vu qu'une expression linguistique adaptée peut être *ambiguë* entre plusieurs interprétations toutes compatibles avec le type exigé par un opérateur donné. Ceci contredit et affaiblit le principal argument en faveur de l'adoption de cette notion par les approches compositionnelles, i.e. elle rend compte de la prédictibilité et de l'interprétation systématique des expressions linguistiques ayant subi un processus de coercion. Nous opterons pour une approche résolument pragmatique où les expressions linguistiques sont considérées comme sous-déterminées par rapport à leur signification, aspectuelle ou autre.

Nous allons voir comment le mécanisme opère dans le domaine nominal. Ce détour par le domaine des objets est important vu l'analogie souvent soulignée entre les notions de massif et comptable et la télicité : les éventualités atéliques, c'est-à-dire les états et les activités, sont quantifiées de façon massive dans la mesure où elles sont cumulatives et divisibles, alors que les éventualités téliques, c'est-à-dire les accomplissements et les achèvements, ne possèdent pas ces propriétés.

## 2. Le domaine des objets : les notions de massif/comptable

Il est bien connu que les noms communs d'une langue se répartissent en noms comptables dénotant des individus atomiques (*une table*) et la somme de ces individus (*une table et une chaise*), et des noms massifs<sup>2</sup> désignant des portions de masse (*le bois dont est constituée la table*) (Link 1983)<sup>3</sup>. À cette structuration correspond un comportement différent avec le système des déterminants et une distribution différente dans des configurations morpho-syntaxiques (cf. Chierchia 1998, Nicolas 2002). Les massifs et les comptables se différencient quant aux propriétés morpho-syntaxiques, essentielle-

<sup>2</sup> Toutefois il n'y a pas de consensus dans la littérature quant à l'origine (linguistique, ontologique, conceptuelle ou encore contextuelle) de cette classification.

<sup>3</sup> L'approche de Link modélise les domaines de dénotation des massifs et des pluriels comme étant similaires (cumulatifs et divisibles) dans la mesure où les deux forment des sup-demi-treillis (*complete join semi lattice*), i.e. ils ont une structure de treillis supérieur et inférieur pour la relation d'ordre partiel correspondant à la relation reliant les parties au tout. De plus pour pouvoir rendre compte des phénomènes de transition des massifs vers les comptables et *vice versa*, Link (1983) propose une fonction de matérialisation *h* qui relie le domaine de dénotation des individus atomiques (comme les dénotations de *ma bague*, *Pierre*) et les pluriels (comme *Pierre et Marie*, *mes deux bagues de mariage*) et un domaine de quantités de matières (*stuff*) d-domain, comme l'or et l'argent dont est constituée ma bague, ainsi que la matière (*stuff*) formée par la somme (*join*) de ces deux substances.

ment s'ils admettent ou non la morphologie plurielle. Les comptables sont naturels avec le pluriel, on peut facilement les compter, alors que ce n'est pas le cas des massifs. Ces derniers peuvent être quantifiés à l'aide de classifieurs (*trois grains de, deux piles de, etc.*) ou des expressions de mesure (*un kilo de, deux gallons de*)<sup>4</sup>. Les noms massifs se combinent facilement avec *du* ou *de la* alors que ce n'est pas le cas des comptables, à moins d'être réinterprétés. Les comptables admettent les déterminants *un, des etc.* Parmi les déterminants qui sont uniquement réservés aux comptables, i.e. réclamant un domaine atomique, Chierchia mentionne *aucun (no), chaque/chacun (every), quelques (some)*. D'autres déterminants sont acceptables avec les massifs et les pluriels (*beaucoup de*), alors que d'autres ont une occurrence non restreinte (cf. aussi Vet 2001), par exemple l'article défini (*le/la*) et le démonstratif (*ce/cette*).

De plus, il faut enrichir notre sémantique de sorte qu'elle puisse rendre compte des relations entre le domaine (atomique et pluriel) et le domaine des portions de masse par les deux opérations suivantes (Pelletier 1979) : l'opération d'*empaquetage* qui relie les quantités de substances aux individus qui en sont composés, et l'opération *broyage* qui relie les individus aux matières dont ils sont faits<sup>5</sup>. Les massifs et les comptables se différencient par la propriété de l'homogénéité, essentiellement par ses deux caractéristiques de *divisibilité* et de *cumulativité*, définies informellement comme suit :

*Divisibilité*

Un prédicat *P* réfère de façon distributive si toute partie de *P* est toujours dans la dénotation de *P*.

*Cumulativité*

Un prédicat *P* est cumulatif si pour chaque *x* et pour chaque *y* qui sont dans la dénotation de *P*, leur somme *x+y* est également *P*.

La possibilité des conversions rend inopérante toute classification qui assigne une fois pour toutes les items lexicaux à une classe déterminée. Elle rend également inappropriée toute explication morpho-syntaxique (Nicolas 2003), voire sémantique, vu l'existence de noms qui sont sémantiquement massifs, i.e. ils sont divisibles et cumulables : une partie d'une séquence est une séquence, et la somme de deux séquences peut former une séquence, mais ils sont syntaxiquement comptables, i.e. ils acceptent les numéraux (*une/trois*

---

<sup>4</sup> Les massifs peuvent être utilisés avec des déterminants souvent réservés aux comptables si l'on utilise des expressions référant à des quantités ou des agrégats.

<sup>5</sup> Cela permet de répondre à la question suivante : que classifient les notions de massif et de comptable ? L'opposition entre les massifs et les comptables ne concerne que les prédicats, et non la nature des entités dans le monde : la même entité peut être décrite comme une matière dans le domaine massif ou, sous une autre description, comme dénotant une entité comptable dans le domaine atomique.

*séquence(s)*, cf. Zucchi & White 2001)<sup>6</sup>. Par conséquent, les propriétés sémantiques de divisibilité et de cumulativité ne permettent pas à priori de discriminer entre les noms communs d'une langue<sup>7</sup>. Or, parmi les conditions que les noms convertis doivent satisfaire est de présenter les caractéristiques définitoires, homogénéité ou non, de l'autre classe. Généralement, les approches sémantiques assignent une interprétation univoque et prévisible obtenue au bout du processus de *coercion* des noms comptables en noms massifs (Bach 1986, Link 1983). Le nom ainsi obtenu renvoie à la *substance* qui constitue l'entité désignée par le nom comptable. Des expressions procédurales massives comme *un peu de/du/de la* +  $N_{comptable}$  réclament comme entrée un nom désignant une entité de type massif et livrent comme sortie une entité homogène. En revanche, si le type du nom ne correspond pas à ce qui est requis par l'expression procédurale, cette dernière donne l'instruction de réinterpréter le nom de sorte qu'il concorde avec le type exigé :

(1) *un peu de* +  $N_{massif/comptable}$ , *du / de la* +  $N_{massif/comptable}$  → entité homogène

Toutefois, le *broyeur universel* (Pelletier 1975) dépend non seulement de l'information linguistiquement encodée, mais aussi de facteurs pragmatiques<sup>8</sup>, surtout de l'accessibilité et la plausibilité d'un scénario justifiant le *broyage*, car ce n'est pas l'interprétation *substance de* qui est toujours la préférée. Le contexte contraint la conversion en sélectionnant une partie associée à une entité de sorte que ce processus soit plausible et pertinent<sup>9</sup>. Si une expression comme *un peu de veau* passe sans problème parce que l'on possède le savoir que l'on mange (de) la viande de veau, il est plus difficile d'imaginer un pareil scénario pour la viande de rat alors que rien linguistiquement ne s'y oppose. Par contre, on peut rapporter dans le contexte d'une

<sup>6</sup> Pour la discussion de ces problèmes et leurs implications pour les études aspectuelles, cf. Khalouqi (en préparation).

<sup>7</sup> De plus, ceci suppose un postulat très fort : les propriétés de cumulativité et de divisibilité doivent faire partie de la proposition dérivée par l'interprétant (pour une critique, cf. Khalouqi en préparation).

<sup>8</sup> Comme le remarque Nicolas (2003, 7), les règles postulées sont d'autant plus inutiles que le contexte et les considérations de pertinence sont décisives. Il note : « This constraint of relevance [in the sense of Grice (1978) and Sperber & Wilson (1986)] applies more generally to all cases of transfer ». Malheureusement, il n'approfondit pas cette réflexion. Il s'interdit également d'examiner une analyse pragmatique de la distinction entre les massifs et les comptables, sous prétexte qu'aucun chercheur n'a jamais soutenu une telle thèse (Nicols 2002, 12). Il préfère une analyse morpho-syntaxique, mais les cas des noms syntaxiquement comptables et sémantiquement massifs (séquence) lui posent manifestement problème. La discussion amorcée ici, et poursuivie dans Khalouqi (en préparation), est censée prouver l'utilité d'une approche pragmatique de phénomène.

<sup>9</sup> Comme le soulignent Nunberg & Zaenen (1997), des individus différents sont associés à des pratiques différentes, qui sont représentées conceptuellement sous forme de scénarii, et qui établissent les relations pertinentes entre ces individus et celles qu'ils entretiennent avec leurs parties propres.

campagne de dératisation, qu'il y avait du rat partout dans la ville. Plus important encore, le contexte a la capacité de modifier les conditions de vérité des énoncés selon les intentions informatives des locuteurs (Sperber & Wilson 1986).

Supposons que l'on soit dans une situation où ce qui est présent, c'est du veau écrasé (Kleiber 1994, 101-106 ; 1999, chapitre 4 ; Nicolas 2002, 118-119 ; Nunberg & Zaenen 1997). Comment interpréter un énoncé comme : *Regarde, il y a du veau !* (Nicolas 2003)<sup>10</sup> ? L'expression procédurale massive *du/de la/un peu de + N<sub>comptable</sub>* indique qu'un *enrichissement méronymique* (Cruse 2000, 121) du concept VEAU doit avoir lieu, mais elle ne détermine aucunement son interprétation spécifique, car elle peut signifier différentes choses, selon le contexte, que la substance obtenue à partir du N comptable. En effet, comme le remarque Nicolas (2003), cet énoncé est ambigu entre, au moins, les lectures suivantes : *de la viande du veau, sa peau, son ADN* (dans l'analyse d'un échantillon dans un laboratoire), *ses boyaux* ou *une collection de veaux* (non broyés ceux-là !)<sup>11</sup> etc. Le choix d'enrichir le concept de VEAU dans l'explicature de l'énoncé à un concept *ad hoc* plus spécifique comme PEAU DE L'ANIMAL se fait en parallèle avec l'assignation des référents et la construction d'hypothèses sur l'intention informative du locuteur. Il y a un processus d'ajustement, avec la possibilité de correction par des inférences en arrière, entre la dérivation des explicatures et des implicatures d'un énoncé (Wilson & Sperber 2002, Récanati 2003, chapitre 2). Enrichir le concept VEAU en PEAU DE L'ANIMAL entraîne d'autres implicatures que de l'enrichir en VEAU ECRASE, et ce même relativement à un état du monde (et de la langue) bien fixé. Ainsi les conditions de vérité de l'énoncé changent en conséquence. Ce traitement n'est pas séquentiel, car l'hypothèse sur l'implicature intentionnée peut parfaitement précéder l'enrichissement en question. La plus ou moins grande facilité à accéder des scénarii ou hypothèses contextuelles décide de la plausibilité et de la pertinence de la relation établie, et de l'effort de traitement fourni par l'interlocuteur : plus il est élevé, moins la conversion est pertinente. Dans ce dessein, le locuteur doit encoder son NP de façon à ce qu'il y ait une compatibilité entre le type du NP et l'intention informative qu'il veut convoquer (cf. Khallouqi en préparation). En effet, l'expression procédurale signale la nécessité d'une coercion, mais cette dernière ne nous renseigne pas sur l'interprétation appropriée de l'énoncé.

Le processus d'*empaquetage* connaît les mêmes contraintes pragmati-

<sup>10</sup> Cette discussion s'appuie essentiellement sur Nicolas (2003). L'exemple qu'il y discute est *Regarde, il y a du kangourou !* L'énoncé que discutent Nunberg & Zaenen (1997) contient le mot *lapin* et ils l'empruntent à Copestake & Briscoe (1991).

<sup>11</sup> Galmiche (1989) imagine un *démultiplicateur universel* pour rendre compte des exemples de ce type.

ques. Dans le cas du transfert des massifs vers les comptables, la combinaison d'un N massif avec un opérateur tels que les numéraux *un/trois*  $N_{\text{massif}}$ , les approches compositionnelles prétendent que cette structure correspond à une interprétation systématique et prévisible, soit *une variété particulière de N, une portion conventionnellement servie de la substance désignée par N*. Cependant, la coercion ne règle pas tout, car les interprétations susmentionnées sont toutes compatibles avec le type exigé avec l'opérateur numéral (cf. aussi Jackendoff 2002, 392, note 10). Un énoncé comme *Jean a bu deux bières hier soir* est ambigu entre trois lectures : Jean a bu deux verres de bières, deux bouteilles de bières ou deux types différents de bière. Le contexte détermine laquelle des interprétations 'coercées' est la plus pertinente. Nul besoin de postuler des règles de transfert ou un processus de coercion vu que les concepts doivent être enrichis afin de dénoter des concepts spécifiques à un contexte donné. Nous allons voir que des cas similaires se manifestent dans le domaine verbal.

### 3. Le domaine des éventualités

#### 3.1. La sémantique des événements

À la suite de Link (1983), qui modélise l'ontologie des individus en termes de *treillis*, Bach (1986), Krifka (1998) et d'autres ont proposé une pareille structuration pour le domaine des éventualités ( $\Sigma$ ). Ce domaine est constitué de l'union ( $\cup$ ) des ensembles des états (S), des processus (P) et des événements (E), soit  $(\Sigma) = S \cup P \cup E$ .

Les processus correspondent aux activités de Vendler (1967) et les événements aux accomplissements et aux achèvements. Les événements et les processus, contrairement aux états, sont dynamiques. Les états et les processus ont une référence homogène, comme les pluriels et les massifs, alors que les événements ont une référence comptable (ou *quantized* chez Krifka 1998) comme les noms comptables (Vet 2001). Nous représentons cette distinction dans le tableau suivant (d'après de Swart & Verkuyl 1999, 104) :

Imparfait (imperfectif)		Passé simple (perfectif)
Homogènes		Non-homogènes
Massifs		Comptables
Atéliques		Téliques
États	Activités	Événements

La notion d'homogénéité<sup>12</sup> dans le domaine verbal est mobilisée pour rendre compte de deux choses : outre la structure méréologique interne des éventualités, elle nous renseigne sur quelle partie de l'éventualité est le cas à un moment ou à un intervalle donné. Ceci permet de discerner, dans l'analyse

<sup>12</sup> Cette notion se réduit à la divisibilité ou la propriété de *sous-intervalle* chez Bennett & Partee (1978).

logique d'un énoncé, que des parties d'une éventualité peuvent être considérées ou non comme vraies à des moments différents : un événement homogène comme *il a mangé du fromage* est opposé à *il a mangé un sandwich* qui ne l'est pas, parce que les parties de *manger du fromage* peuvent être vérifiées à n'importe quel moment de l'intervalle donné, tandis que le prédicat *manger un sandwich* n'est pas vrai de toutes ses parties (celles-ci correspondent à manger une partie d'un sandwich mais pas un sandwich en entier).

Cependant, classer un V ou un SV comme ayant dans sa dénotation une éventualité télique ou atélique rencontrera toujours le problème de transition aspectuelle, et ôtera tout pouvoir prédictif aux théories qui classent une fois pour toutes les prédicats verbaux comme appartenant à une classe aspectuelle donnée (Vendler 1967). Pour remédier à cette situation, les approches sémantiques invoquent l'idée de *coercion* (de Swart & Verkuyl 1999, chapitre 4). Pour de Swart & Verkuyl (1999), les transitions aspectuelles s'expliquent par des réinterprétations contextuelles qui donnent lieu à des significations régulières et prédictibles. Ces réinterprétations correspondent aux valeurs contextuelles des opérateurs aspectuels et ceux de coercion. Les opérateurs aspectuels sont encodés linguistiquement et dénotent une fonction spécifique, correspondant à leur interprétation univoque. Ainsi, les adverbes de durée de type *pendant*  $N_{temps}$  ont pour domaine d'application les éventualités homogènes, états (S) et processus (P), et livrent des éventualités téliques (E). Ils correspondent à la fonction suivante *pendant*  $x temps : S \cup P \rightarrow E$ . Si l'éventualité est télique, elle sera réinterprétée, par un processus de *broyage*, comme homogène, alors que les adverbes de type *en*  $N_{temps}$  prennent comme input des éventualités téliques (E) et livrent des éventualités du même type. Ils dénotent la fonction suivante : *en*  $N_{temps} : E \rightarrow E$ . Au cas où l'éventualité entrée est atélique, elle sera réinterprétée par un processus d'*empaquetage* comme une éventualité télique. Cette explication rend compte de la distribution de ces adverbes dans les exemples suivants (les jugements d'acceptabilité sont ceux de de Swart & Verkuyl 1999, 136) :

- (2) Anne a été malade pendant deux semaines.
- (3) Georges a nagé pendant deux semaines.
- (4) # Eve a chanté la Marseillaise pendant cinq minutes. (leurs exemples 132)
- (5) # Anne a été malade en deux semaines.
- (6) # Georges a nagé en deux heures.
- (7) Eve a chanté la Marseillaise en deux minutes. (leurs exemples 133).

Contrairement aux opérateurs aspectuels, la *coercion* n'est pas marquée syntaxiquement ou morphologiquement mais correspond à une réinterprétation contextuelle. De Swart & Verkuyl énoncent différents opérateurs de coercion, symbolisés par *C*. Ils proposent l'opérateur  $C_{eh}$  pour rendre compte du passage d'un événement télique (*e*) à une éventualité homogène (*h*), un état ou un processus. La combinaison dans l'exemple (8) d'un VP

d'accomplissement *écrire une lettre* avec l'imparfait, qui sélectionne par défaut des éventualités homogènes (états ou processus), résulte en un conflit. L'introduction de l'opérateur de coercion  $C_{eh}$  convertit l'accomplissement *écrire une lettre* en un processus ou un état, qui correspond au type requis par l'imparfait et résout par-là même le conflit :

(8) Jeanne écrivait une lettre. (leur exemple 130).

Dans (8), on a une interprétation progressive de l'événement d'écrire, référant ainsi à une partie de l'événement qui correspond à l'état de l'événement en développement. Ceci rappelle l'analyse que de Swart & Verkuyl donnent du progressif, qui dénote la fonction  $PROG : P \cup E \rightarrow S$  (i.e. prend en input l'union des processus et des événements et livre des états). Cependant, dans les deux énoncés suivants, il se combine avec un état :

(9) Susan is liking this play a great deal.

(10) Peter is believing in ghosts these days.

Dans ces cas, les états (*s*) *aimer une pièce* et *croire aux fantômes* sont adaptés par l'opérateur  $C_{sd}$ , qui les convertit au type exigé par l'opérateur aspectuel PROG, à savoir une éventualité *dynamique* (*d*). Cette éventualité correspond à l'état d'un événement ou d'un processus en progression. Pour de Swart & Verkuyl, cet état est plus dynamique que l'état lexical sous-jacent, désigné par les prédicats *aimer une pièce de théâtre* ou *croire aux fantômes*. Conférer un dynamisme aux états (Bach 1986) nous semble contre-intuitif, raison pour laquelle nous reviendrons sur cet exemple (pour plus de détails, cf. Khallouqi en préparation). Dans les énoncés (11) et (12), l'imparfait peut être ambigu entre une lecture habituelle ou une interprétation progressive :

(11) Un jour, je faisais mes courses chez l'épicier quand je rencontrai Jean → □□□□□□□  
progressive

(12) À cette époque, je faisais mes courses chez l'épicier du coin → lecture habituelle

Le choix se fait selon le contexte, mais de Swart & Verkuyl ne nous disent pas comment.

La transition d'une éventualité homogène (*h*) à un événement télique (*e*), s'explique par l'opérateur  $C_{he}$ , comme dans l'exemple suivant :

(13) (Soudain) Jeanne sut la réponse.

Le passé simple, contrairement à l'imparfait, sélectionne des éventualités téliques. Or le prédicat *savoir la réponse* est un état homogène. L'adverbe *soudain* requiert également des événements téliques, d'où le conflit. Pour le résoudre, l'opérateur  $C_{he}$  convertit l'éventualité au type exigé par le passé simple, une entité télique, et sur laquelle il peut opérer. Rappelons que  $C_{he}$  correspond lui aussi à différentes transitions contextuelles. En présence de l'adverbe *soudain*, c'est l'interprétation inchoative qui sera retenue dans (13), alors que c'est la valeur *état borné* (BORN) qui sera appropriée pour (14) où la vie de Jeanne d'Arc est présentée comme ayant un début et une fin bien

définis. En revanche, pour (15) c'est la valeur *ajouter une phase préparatoire* (ADD-PREP) qui sera appropriée :

- (14) Jeanne d'Arc fut une sainte / Anne fut heureuse. (leur exemple 128a)  
 (15) La machine fonctionna (en cinq minutes)<sup>13</sup>. (leur exemple 22)

### 3.2. Problèmes avec l'approche de de Swart & Verkuyl

Les transitions aspectuelles sont définies par de Swart & Verkuyl sur des ensembles d'éventualités et ne révèlent rien sur leur *structure interne*. Les auteurs ne s'intéressent pas assez au sens lexical des verbes ou prédicats verbaux<sup>14</sup>. Leur analyse du progressif comme dénotant la fonction PROG :  $P \cup E \rightarrow \square S$ , i.e. il prend comme entrée des processus ou des événements et livre des états dynamiques, est problématique, au vu des exemples qu'ils donnent, repris sous (16) et (17) :

- (16) Susan is liking this play a great deal.  
 (17) Peter is believing in ghosts these days.

Le progressif y est combiné à des états, et non à des événements. Ce type d'exemples soulève deux remarques : (1) comment des prédicats d'état comme *aimer une pièce* ou *être malade* peuvent être dits dynamiques n'est pas clair pour nous, et (2) il ne nous paraît pas évident qu'il y ait une coercion à l'œuvre dans ces exemples (cf. Khallouqi en préparation). En effet, Bach (1986) a proposé, suivant la distinction de Carlson (1977) entre les *stage-level predicates (SLP)* et les *individual-level predicates (ILP)*, de séparer la classe des états en états dynamiques, référant à des propriétés épisodiques (*être heureux*, correspondant aux *SLP*), et les états statiques, référant à des propriétés atemporelles (*être grand* correspondant aux *ILP*). Pour nous, les prédicats verbaux dans les énoncés (16) et (17) désignent *lexicalement* des *états intensifs* (Van de Velde 1995), qui se manifestent à des degrés d'intensité différents, et ne sont donc pas plus dynamiques que les états lexicaux de départ. Ces prédicats sont quantifiés non de façon homogène, comme il est souvent admis dans la littérature, mais de façon intensive<sup>15</sup> (voire *a great deal* dans (17)). Ils trouvent leur dénotation dans le domaine comptable (ils peuvent être énumérés)<sup>16</sup>.

<sup>13</sup> Ce n'est pas la seule interprétation possible : la machine peut s'arrêter après avoir fonctionné pendant 5 minutes.

<sup>14</sup> Il n'est pas non plus clair de savoir comment, dans le système de de Swart, on peut rendre compte des interactions entre le verbe et ses arguments (sujet et objet direct) ou d'autres constituants de la phrase comme le syntagme prépositionnel (SP).

<sup>15</sup> Et non homogène comme il est souvent admis dans la littérature. Ils ressemblent aux *activités hétérogènes* comme *marcher*, et trouvent leur dénotation dans le domaine comptable. C'est ce qui explique le fait qu'on puisse les énumérer. Dans Khallouqi (en préparation), le caractère intensif des états explique également leur caractère causal.

<sup>16</sup> Ils se combinent parfaitement avec des déterminants comme *aucun* qui, selon Chierchia (1998) sont strictement réservés au domaine atomique (cf. Khallouqi en préparation, où les propriétés de

Son analyse de l'imparfait pose également problème. Rappelons que ce temps est aspectuellement sensible, il sélectionne par défaut une éventualité homogène et livre une éventualité de ce type. Il peut selon le contexte prendre des valeurs aussi variées que l'itération, la progression, etc. En cas de conflit entre l'éventualité décrite et l'imparfait, l'introduction d'un opérateur  $C_{ds}$  convertit l'éventualité dynamique ( $d$ ) en état ( $s$ ) homogène non borné, sur lequel l'imparfait peut opérer. Toutefois, dans l'énoncé (18) :

(18) Elle félicitait un client.

il n'est pas du tout clair que des accomplissements répétés comme dans *elle féliciter un client* en arrivent à dénoter un état homogène non borné. Normalement, un événement homogène consistant en une série de sous-parties identiques, comme *courir*, désigne une activité dynamique et non un état (Dowty 1979, Michaelis 2003). De même, dans les exemples (19) et (20) :

(19) Un jour, je faisais mes courses chez l'épicier quand je rencontrai Jean → lecture progressive.

(20) À cette époque, je faisais mes courses chez l'épicier du coin → lecture habituelle.

Il ne nous semble pas qu'il y ait une ambiguïté entre les deux lectures progressives et itératives, puisque *un jour* et *à cette époque* orientent clairement vers la lecture intentionnée. On sait typiquement, par un savoir sur le monde, que l'activité de *faire ses courses* s'effectue normalement une fois dans la journée. Ceci n'est pas le cas avec *à cette époque*, puisque cette activité peut être itérée plusieurs fois dans le laps de temps indiqué.

L'analyse de de Swart & Verkuyl est également discutable dans le cas des adverbes de type *pendant*  $N_{temps}$ . Avancer que les adverbes de type *pendant*  $N_{temps}$  dénotent la fonction *pendant x temps*  $S \cup P \rightarrow E$ , et une interprétation univoque, i.e. ils livrent toujours des éventualités téliques, nous paraît infondé. Observons les deux énoncés suivants :

(21) Marcher pendant une heure.

(22) Marcher pendant quelque/un certain temps.

En effet, dans (21), *marcher* correspond au type exigé par l'adverbe et ce qui est livré comme sortie n'est pas une entité homogène (divisible et cumulable) : une partie de marcher une heure correspond à marcher 15 minutes ou 30 minutes, et certainement pas à une heure. La même remarque vaut pour la cumulativité. Cependant, dans l'énoncé (22), l'adverbe *pendant*  $N_{temps}$  livre cette fois une éventualité homogène : une partie de *marcher quelque/un certain temps* est du même type que *marcher quelque/un certain temps*, et leur somme peut être décrite par le même prédicat. Par conséquent, il convient de distinguer les cas où *pendant* est accompagné d'un nom de mesure temporelle précis (*une heure*) et ceux où la quantification temporelle est vague

---

ces états sont explorées en détail, notamment leur pouvoir causal).

(*quelque/un certain temps*). Dans le premier cas l'éventualité décrite est téléologique, alors qu'elle est atélologique dans le second cas. Leur analyse du passé composé, et du *perfect* anglais, est également problématique. De Swart & Verkuyl proposent de saisir le fonctionnement de ce temps par la fonction  $PERF : \Sigma \rightarrow S$ , il prend n'importe quel type d'éventualité  $\Sigma$  et livre en sortie un état (S), correspondant à l'état résultant. Cependant, comprendre comment les cas où le passé composé ou le *perfect* anglais se combinent avec des états, comme dans (23) et (24), n'est pas du tout clair :

(23) Anne a été malade pendant deux semaines.

(24) Anne has been ill for two weeks.

Dans quel sens un prédicat d'état comme *Anne être malade* peut-il être dit posséder un état résultant (cf. aussi Michaelis 2003) ? Il semble que ces difficultés proviennent, en partie, du fait que le sens lexical des prédicats verbaux n'a pas été pris en compte. Pourtant, de Swart & Verkuyl défendent une approche où les verbes et les VP ne sont pas sous-déterminés par rapport à leur interprétation aspectuelle. L'argument qu'ils opposent à la sous-détermination est son incapacité à rendre compte de la prédictibilité (de Swart & Verkuyl 1999, note 10). Ils s'appuient sur Bach (1986, 11) qui montre que l'interprétation massive/comptable des noms communs n'est pas complètement libre. La dérivation d'un nom massif à partir d'un nom comptable a une interprétation systématique en termes de 'quantités de matières' ou de 'substance' constituant cet individu. Nous avons montré que cette interprétation en '*substance de N*' n'est pas toujours la plus préférée. De plus, on peut avoir avec l'énoncé *Il y a du sanglier dans cette forêt*, non l'interprétation 'substance ou viande de sanglier', mais au contraire l'interprétation 'une collection de sangliers' bien entiers ! Pire encore, un énoncé comme *regarde, il y a du veau !* est ambigu entre plusieurs lectures adaptées, toutes compatibles avec le type exigé par l'expression procédurale *du+N<sub>comptable</sub>*. Or, de Swart & Verkuyl étendent le même argument au domaine verbal, en avançant que la sous-spécification échoue à expliquer pourquoi l'interprétation par défaut des prédicats comme *écrire une lettre*, *nager un mile* est de référer à des événements achevés dans les phrases (25a), alors qu'en (25b) ils décrivent des processus. De même il n'est pas évident de comprendre pourquoi des phrases impliquant *être triste*, *savoir* dénotent des états :

(25) a. Sally a écrit une lettre.

b. Sally a couru.

c. Sally knew the answer (*Sally a su la réponse*).

Or cet argument est fallacieux, parce que ce n'est plus le VP non-conjugué qui est considéré mais un V ou un VP au passé composé. Seulement, l'ajout de ce temps introduit la condition de culmination. Cependant, il ne faut pas en conclure hâtivement que les temps verbaux sont responsables de l'interprétation aspectuelle des prédications verbales ou des énoncés. Pre-

nons le cas des verbes de mouvement comme *courir* (dans *b* ci-dessus) ou *pousser un chariot* dans les exemples ci-dessous :

- (26) a. J'ai poussé un chariot → atélique  
 b. J'ai poussé un chariot jusqu'au garage → télique  
 c. J'ai poussé des/plusieurs chariots jusqu'au garage → atélique

Le passé composé dans ces exemples n'est aucunement responsable de la lecture télique ou non des éventualités décrites : c'est l'*Aktionsart* du verbe (activité) et d'autres constituants de la phrase (le syntagme prépositionnel) ou encore le caractère [+/-SQA]<sup>17</sup> du NP argument (de Swart & Verkuyl 1999, chapitre 3), qui déterminent l'une ou l'autre interprétation. Ces exemples montrent, contrairement à ce qui est largement répandu, que le caractère massif ou comptable du NP argument d'un verbe comme *pousser* a une incidence sur l'éventualité décrite par ce verbe. Le caractère [-SQA] du NP *des/plusieurs chariots* dans (26c) détermine l'atélicité de la phrase. Cependant, il faut se garder d'en conclure que les V, SV, SP, etc., déterminent compositionnellement l'interprétation aspectuelle, ou autre, de l'énoncé. Toutes les expressions linguistiques sont sous-spécifiées et doivent être pragmatiquement enrichies. La sous-détermination linguistique n'est pas seulement limitée aux seuls items lexicaux, mais elle touche aussi les constructions linguistiques (Récanati 2003, 4.3). De même, la coercion ne détermine pas l'interprétation voulue. Car un opérateur aspectuel ou temporel donne l'instruction d'adapter l'éventualité décrite par le VP, mais ne détermine aucunement l'interprétation aspectuelle intentionnée, vu qu'il y en a plusieurs, toutes compatibles avec l'instruction encodée par l'opérateur. Comme le signale Bach (1986, 11) :

« (...) in the verbal domain, when we put a process expression into a count context, we must come up with some kind of corresponding event, but just what it is relatively free, perhaps the beginning of the process in question, or some bounded portion of it ».

Ce modèle ne prend pas non plus en compte l'effort de traitement de la part des interprétants : celui-ci doit se rendre compte du conflit, adapter le type de l'expression linguistique à celui qui est exigé par l'opérateur, et enfin dériver toutes les interprétations compatibles avec le type exigé. Toutes ces opérations sont supposées être sous contrôle linguistique. De plus, on ignore comment sélectionner une des coercions comme étant l'interprétation appropriée de l'énoncé (cf. aussi Blutner 2003). Nous préférons quant à nous une approche radicalement pragmatique où les considérations de pertinence interviennent dès la dérivation de ce *qui est dit* (au sens de Grice 1978) ou de l'*explicature* (Sperber & Wilson 1986), et non pas à la fin du processus de composition et d'interprétation.

<sup>17</sup> Chez Verkuyl, la propriété [+SQA] désigne une quantité spécifiée de A et correspond aux NP comptables, alors que [-SQA] marque une quantité non spécifiée de A et correspond aux massifs.

#### 4. Sous-détermination linguistique et construction de concepts ad hoc

Il convient de s'intéresser au type d'éventualité que les verbes *non-conjugués* dénotent, avant qu'ils ne soient dans le champ d'un opérateur aspectuel, temporel ou insérés dans une configuration donnée<sup>18</sup>. En effet, la question qui agite beaucoup d'approches compositionnelles de l'aspect est le comportement variable des verbes dans des configurations transitives et intransitives. Nous discuterons le verbe *traverser* (cf. aussi Zucchi 1999) pour montrer comment les prédicats verbaux sont sous-déterminés par rapport à leur signification, et en l'occurrence leur interprétation aspectuelle. D'aucuns insistent sur le fait que *traverser* désigne comme *Aktionsart* une activité, d'autres arguent que la classe aspectuelle des verbes n'est précisée qu'au niveau du SV (V + argument direct). Ainsi, tout le VP est classé comme télique ou non. La question sous-jacente est de savoir si des SV d'accomplissement du type *traverser la route* ont dans leur dénotation des éventualités téliques et/ou atéliques, singulières ou plurielles. Généralement, les approches qui dénie cette possibilité aux VP d'accomplissement avancent qu'elle n'a pas lieu au passé composé. Mais on a montré que cet argument est fallacieux puisque le passé composé introduit la condition de culmination. Il n'infirme pas l'hypothèse que les verbes et les VP *non-conjugués* sont *sous-déterminés* par rapport à leur interprétation aspectuelle, télique ou non, ou qu'ils indiquent des événements singuliers ou pluriels<sup>19</sup>. Or pour saisir quelle éventualité est décrite par ce prédicat non conjugué, il faut trouver des configurations aspectuellement peu marquées, pour ne pas biaiser l'interprétation. C'est le cas avec les verbes de perception ou avec des verbes comme *interdire*, *permettre*, *essayer*, *promettre*, etc. (Zucchi 1999) :

- (27) J'ai vu/aperçu Marie traverser la route.
- (28) J'ai aidé Marie à traverser la route.
- (29) Marie a essayé de traverser la route.
- (30) Jacques a interdit à Marie de traverser la route.

<sup>18</sup> La question est ardue car, comme le souligne Zucchi (1999), nous n'avons qu'une preuve indirecte sur la manière dont les locuteurs natifs interprètent ces expressions, étant donné que ces VP n'apparaissent pas dans des propositions indépendantes. C'est ce qu'il appelle le *problème de l'accès indirect*.

<sup>19</sup> D'aucuns avancent que les verbes ont une *valeur potentielle* en langue, qui correspond à leur sens littéral. Pour nous cette notion n'explique rien (cf. aussi Dahl 1981) : faudrait-il la comprendre comme signifiant que les verbes ont une valeur télique potentielle *ssi* :

- le point terminal *t* est atteint effectivement de sorte que l'éventualité ne peut plus continuer,
- le point terminal est atteint dans le cours normal des choses,
- les verbes non-conjugués ont une valeur télique et atélique et les opérateurs aspectuels ou temporels sélectionnent laquelle est actualisée, de même qu'ils désignent lexicalement potentiellement des éventualités singulières ou plurielles (itératives) ou encore habituelles etc. La compositionnalité ou le contexte précisent quelle lecture est intentionnée. Aucune réponse claire n'est donnée à ces questions par les tenants de cette notion.

Dans le cas des verbes de perception, l'interprétation aspectuelle du VP *traverser la route* dépend du verbe support *voir*. Si ce dernier est perfectif alors le VP a une interprétation télélique. Dans le cas de (31), il est atélique :

(31) Je voyais Marie traverser la route.

Il est aisé de voir que cet énoncé décrit un événement qui a eu lieu plusieurs fois dans le passé dans l'interprétation habituelle, par exemple que Marie avait l'habitude de traverser la route. Or il n'est absolument pas difficile d'imaginer des contextes où (27) reçoit une interprétation atélique plausible ou n'impliquant qu'une partie de l'événement. On peut certainement avoir une interprétation plurielle de l'éventualité décrite, comme dans (32) et (33) :

(32) J'ai vu Marie traverser la route plusieurs fois.

(33) J'ai vu Marie traverser la route *jusqu'au* petit matin.

Dans (28), *aider* n'autorise pas l'inférence que le point final de traverser la route, i.e. l'autre côté de la route soit atteint, puisque je peux sans contradiction affirmer (34) dans un contexte où Marie a récemment eu un accident de route et qu'elle soit traumatisée à l'idée de devoir la traverser :

(34) J'ai passé une journée à aider Marie à traverser la route, mais elle n'y arrive toujours pas.

Il est plus facile dans ce cas de concevoir que Marie mette plus de temps à traverser la route. L'énoncé (30) doit, selon Zucchi, être interprété non comme signifiant que Jean interdit l'événement de traverser, qu'il soit complet ou non, mais plutôt que l'interdiction de Jean n'est violée que si Marie a complètement traversé la route. Cependant, pensons à un père qui n'autorise pas son enfant à traverser seule la route, alors qu'il l'aperçoit en train de s'approprier ou d'être déjà engagé dans cet événement. Il peut très bien l'interpeller en utilisant l'énoncé (30) alors que l'enfant n'a pas traversé, ou pas entièrement, la route.

Nous considérons que l'assignation à une classe aspectuelle donnée se fait de pair avec la désambiguïsation et l'assignation de la référence, ainsi que les différents enrichissements de la forme logique. Elle s'accomplit dans un processus *on-line* d'ajustement, et non de traitement séquentiel, entre la dérivation de l'explicature (ou des explicatures) et des implicatures de l'énoncé. L'interprétant conçoit des hypothèses sur l'intention informative du locuteur dans son enrichissement de la forme logique de l'énoncé. De plus, cette procédure est corrigible par des inférences en arrière. Ce faisant, l'interlocuteur suit une stratégie d'interprétation, énoncée ci-dessous, autorisée par la présomption de pertinence :

*Stratégie de compréhension*

(a) Considérer les interprétations (désambiguïsation, assignations des référents, d'une classe aspectuelle et d'un type aux NP, enrichissements, hypothèses contextuelles, etc.) dans leur ordre d'accessibilité (i.e. suivre un trajet de moindre effort dans le calcul des effets contextuels) ;

(b) S'arrêter quand le niveau de pertinence attendu est atteint. (d'après Carston 2002, 143)

Les verbes, comme le soulignent Wilson & Sperber (1997), encodent une multitude de concepts, pour lesquels ils servent de pointeurs. Comme toute expression linguistique, ils sont susceptibles d'être adaptés pragmatiquement (par enrichissement ou appauvrissement) pour désigner d'autres concepts *ad hoc* (Wilson & Sperber 2002). Généralement, on attribue aux verbes une classe aspectuelle (*Aktionsart*) qui n'est effectivement précisée qu'au niveau du VP. Le verbe *traverser* peut exprimer un concept général, et son NP argument, par exemple *la route*, fournit le *trajet* qui mesure et délimite l'événement (Jackendoff 1996), de sorte que l'éventualité décrite culmine une fois que l'agent s'est déplacé de bout en bout du trajet associé lexicalement à *route*. Cependant, *traverser* peut être utilisé *littéralement*, mais impliquer différentes *manières* d'accomplir l'éventualité décrite : *traverser la route*, *traverser un pays*, *traverser le désert* et *traverser l'Atlantique*. Ces manières sont inférées pragmatiquement selon les contextes considérés, et ne peuvent être listées dans le lexique. Dans les exemples (27)-(30), *traverser* ainsi que l'argument NP *route* donnent accès à des informations encyclopédiques ou scénarii, qui servent à construire des prémisses (explicatures et implicatures) ainsi que des hypothèses contextuelles dans le but de dériver une interprétation consistante avec le principe de pertinence. Notamment des informations typiques comme la largeur des routes et la vitesse que les humains mettent à les traverser (cf. aussi Wyngaerd 2001) sont hautement accessibles, et l'interlocuteur n'aura aucune peine à les activer. Il est plus pertinent de considérer dans ce contexte les événements (27)-(30) comme téléliques et singuliers. L'adjonction d'un adverbe comme *plusieurs fois* dans (32), ou la lecture habituelle de l'énoncé (19) de de Swart & Verkuyl, n'est pas en conflit avec ce qui est encodé par le VP ou le savoir conceptuel auquel il donne accès. Tout simplement, l'éventualité est atomique et elle peut tenir plusieurs fois dans le laps de temps spécifié par l'adverbe *plusieurs fois* dans une même journée. Il en va de même avec *jusqu'à* dans (33), qui homogénéise l'éventualité et rend l'interprétation itérative aisément accessible. L'éventualité ainsi décrite n'est plus un accomplissement, mais une activité consistant en une série d'événements de même type. Toutefois, l'interprétation télélique hautement accessible de *traverser la route* peut être annulée en contexte.

La *télélicité* ne serait pas un trait lexical inhérent aux prédicats verbaux ou essentiellement due aux propriétés référentielles, massives ou comptables, du

NP argument (Krifka 1998)<sup>20</sup>, car on peut ici varier les données contextuelles et obtenir une interprétation atélique et non-itérative de l'événement en question.

Imaginons tout simplement que la route présente une largeur inouïe et que Marie est handicapée ou encore que Marie désigne affectueusement une tortue. Une telle assignation des référents permet de former en parallèle des hypothèses interprétatives sur l'explicature et l'implicature intentionnées. Dans ce contexte des propriétés attachées au NP sujet *la tortue*, à savoir sa *taille* ainsi que sa *lenteur* proverbiale, de même que l'enrichissement du concept ROUTE en ROUTE\* (présentant une largeur atypique) permettent d'inférer une éventualité atélique, dénotée par un prédicat *ad hoc* TRAVERSER\* LA ROUTE\*<sup>21</sup>. Le concept *ad hoc* ainsi obtenu est différent de ceux qui sont encodés par le verbe seul ou le SV (Sperber & Wilson 1997, 3-4). L'interprétation aspectuelle des énoncés n'attend pas, comme le veut l'approche compositionnelle, que le SV soit formé pour commencer l'interprétation télique ou non télique. L'enrichissement de la forme logique suppose la formation d'hypothèses sur l'assignation du prédicat verbal à une classe aspectuelle, ainsi que les diverses adaptations ou ajustements pragmatiques des concepts encodés, ou pointés, tant par le verbe, par ses arguments (interne et externe) que par d'autres constituants, articulés ou non<sup>22</sup>, de la phrase (cf. Khallouqi en préparation). Ce qui permet d'expliquer que dans le cas des verbes de mouvement comme *traverser*, ce n'est pas toujours le NP argument qui borne l'éventualité décrite. Considérons l'exemple suivant (Jackendoff 1996) :

(35) La procession a traversé la route.

C'est le NP sujet cette fois qui mesure et délimite l'événement : quand le dernier membre de la procession traverse la route en question, à ce moment l'éventualité décrite peut être vraie. De même, dans certains sens<sup>23</sup> ou emplois de *traverser* comme dans *une idée qui traverse l'esprit*, il est non pertinent de chercher à cerner la nature métaphysique de l'événement, s'il est un événement homogène ou non, et s'il est complet ou non. Dans ce cas le verbe dénote un concept *ad hoc* TRAVERSER\*\* qui ressemble *interprétativement* à celui encodé lexicalement par TRAVERSER (cf. Sperber & Wilson 1986,

<sup>20</sup> Pour une critique des approches méréologiques ou homomorphiques (Dowty 1991, Krifka 1998), cf. Khallouqi (en préparation).

<sup>21</sup> Remarquons que cela explique élégamment pourquoi les mêmes verbes ou VP se retrouvent dans des classes différentes dans la classification de Vendler (1967).

<sup>22</sup> Sur les constituants inarticulés ou cachés, cf. Carston (2002, section 2.7), Wilson & Sperber (2002, 26-27).

<sup>23</sup> Un détail qui échappe à beaucoup d'études aspectuelles : ce ne sont pas tant des verbes ou VP que leurs sens qui sont classés comme types de situation. Vendler en était certainement conscient puisque certains verbes qu'il donne se retrouvent dans des classes différentes.

Wilson & Sperber 2002).

### 5. Conclusion

Au terme de cette discussion, nous sommes à même d'affirmer que les SN et les SV sont sous-déterminés par rapport à leur interprétation massive/comptable et leur interprétation aspectuelle, respectivement. Les approches sémantiques, voire syntaxiques (Tenny 1994), de l'aspect se sont essentiellement focalisées sur le verbe et sa complémentation, alors que d'autres constituants de la phrase jouent un rôle non négligeable. Toutefois, le contexte et les facteurs pragmatiques (inférence, enrichissement, etc.) ont la capacité et de changer et de déterminer les valeurs de télicité ou non, qui sont soi-disant attachées aux prédicats verbaux. Nous avons également constaté que le principal argument en faveur de la coercion, à savoir la prédictibilité et la systématité des interprétations des conversions, tant dans le domaine des objets que celui des éventualités, n'est pas tenable. En effet, non seulement les expressions linguistiques mais aussi les configurations morpho-syntaxiques sont sous-déterminées et doivent être adaptées pragmatiquement pour dénoter des concepts *ad hoc*, spécifiques à la situation de communication.

### Bibliographie

- BACH E. (1986), « The algebra of events », *Linguistics and Philosophy* 9 : 1, 5-16.
- BENNETT M. & PARTEE B. (1978), *Towards the Logic of Tense and Aspect in English*, Indianapolis, IULC.
- BLUTNER R. (2003), « Pragmatics and the lexicon », publication électronique disponible à l'adresse <http://www2.rz.hu-berlin.de/asg/blutner/pragmatics.pdf>.
- BRISCOE T. & COPSTAKE T. (1991), « Sense extensions », in FASS D., HINKELMAN E. & MARTIN J. (eds), *Proceedings of IJCAI Workshop on Computational Approaches to Non-Literal Language*, IJCAI, 12-20.
- CARSTON R. (2002), *Thoughts and Utterances, The Pragmatics of Explicit Communication*, Oxford, Blackwell.
- CHIERCHIA G. (1998), « Reference to kinds across languages », *Natural Language Semantics* 6 : 1, 339-405.
- CRUSE D. (2000), *Knowledge of Meaning*, Oxford, Blackwell.
- DAHL Ö. (1981), « On the definition of the telic-atelic (bounded-unbounded) distinction », in TEDESCHI P. & ZAENEN A. (eds), *Syntax and Semantics 14 : Tense and Aspect*, New York, Academic Press, 79-90.
- DOWTY D. (1979), *Word Meaning and Montague Grammar*, Dordrecht, Reidel.
- DOWTY D. (1991), « Thematic proto-roles and argument selection », *Language* 67, 547-619.
- DALMICHE M. (1989), « Massif/comptable : de l'un à l'autre et inversement », in DA-

- VID J. & KLEIBER G. (éds), *Termes massifs et termes comptables*, Paris, Klincksieck, 63-77.
- GRICE H.P. (1978), « Further notes on logic and conversation », in COLE P. (ed.), *Syntax and Semantics 9 : Pragmatics*, New York, Academic Press, 113-127.
- JACKENDOFF R. (1996), « The proper treatment of telicity, measuring out and perhaps even quantification in English », *Natural Language & Linguistic Theory* 14 : 2, 305-354.
- JACKENDOFF R. (2002), *Foundations of Language : Brain, Meaning, Grammar, Evolution*, Oxford, Oxford University Press.
- KHALLOUQI A. (en préparation a), « Les approches méréologiques de l'aspect verbal ».
- KHALLOUQI A. (en préparation b), « La classe aspectuelle des états est-elle sémantiquement homogène ? ».
- KLEIBER G. (1994), *Nominales. Essais de sémantique référentielle*, Paris, Armand Colin.
- KLEIBER G. (1999), *Problèmes de sémantique. La polysémie en question*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- KRIFKA M. (1998), « On the origins of telicity » in ROTHSTEIN S. (ed.) *The Grammar of Events*, Dordrecht, Kluwer, 197-236.
- LINK G. (1983), « The logical analysis of plurals and mass terms », in BÄURLE R., SCHWARZE C. & VON STECHOW A. (eds), *Meaning, Use, and Interpretation of Language*, Berlin, de Gruyter, 302-323.
- MICHAELIS L. (2003), « A unification-based model of aspectual type-shifting », publication électronique disponible à l'adresse URL : <http://spot.colorado.edu/%7Emichaeli/publications.html>.
- NICOLAS D. (2002), *La distinction entre les noms massifs et noms comptables*, Louvain, Editions Peeters.
- NICOLAS D. (2003), « Semantic and pragmatic factors in the interpretation of count nouns into mass nouns in French », publication électronique disponible à l'adresse URL : <http://d.a.nicolas.free.fr/research/papers.htm>.
- NUNBERG G. & ZAENNEN A. (1997), « La polysémie systématique dans la description lexicale », *Langue Française* 113, 12-23.
- PELLETIER F.J. (1979), « Non-singular reference : some preliminaries », *Philosophia* 5 : 4, 451-465.
- RECANATI F. (2003), *Literal Meaning*, Cambridge, Cambridge University Press.
- SPERBER D. & WILSON D. (1986), *Relevance. Communication and Cognition*, Oxford, Blackwell.
- SPERBER D. & WILSON D. (1997), « The mapping between the public and the mental lexicon », *UCL Working Papers in Linguistics* 9, 107-125.
- SWART H. DE & VERKUYL H. (1999), *Tense and Aspect in Sentence and Discourse*, publication électronique disponible à l'adresse URL : <http://www.let.uu.nl/essli/Courses/swart-verkuy.html>.
- TENNY C. (1994), *Aspectual Roles and the Syntax-Semantics Interface*, Dordrecht,

Kluwer.

- VAN DE VELDE D. (1995), *Le spectre nominal. Des noms de matières aux noms d'abstraction*, Louvain, Éditions Peeters.
- VET C. (2001), « Les temps verbaux comme déterminants de la phrase », in AMIOT D. et al., *Le syntagme nominal : syntaxe et sémantique*, Arras, Artois Presses Université, 161-177.
- VENDLER Z. (1967), « Verbs and times », in *Linguistics in Philosophy*, Ithaca, Cornell University Press.
- WILSON D. & SPERBER D. (2002), « Truthfulness and relevance », *Mind* 111 : 443, 583-632.
- WYNGAERD G. (2001), « Measuring events », *Language* 77 : 1, 61-90.
- ZUCCHI S. (1999), « Incomplete events », *Natural Language Semantics* 7 : 2, 179-215.
- ZUCCHI S. & WHITE M. (2001), « Twigs, sequences and the temporal constitution of predicates », *Journal of Linguistics and Philosophy* 24, 223-270.